D.U. passerelle - Étudiants en exil

Parcours



- Francophonie et coopérations culturelle et linguistique

L'objectif du DU (Diplôme d'Université) Passerelle – Étudiants en exil est de permettre à des étudiants en exil d'apprendre le français pour reprendre leurs études et faciliter leur insertion professionnelle.

Présentation

Les DU Passerelle permettent aux étudiants d'atteindre un niveau universitaire en français et de se spécialiser pour intégrer, à terme, le parcours universitaire de leur choix.

Les formations proposent environ 450 heures sur 20 semaines, du lundi au vendredi, de septembre à avril.

Les **DU Passerelle « intermédiaire » et « avancé »** accueillent 20 étudiants par promotion.

Objectifs

L'objectif du DU (Diplôme d'Université) Passerelle – Étudiants en exil est de permettre à des étudiants en exil **d'apprendre le français pour reprendre leurs études** et **faciliter leur insertion professionnelle**.

Deux niveaux d'apprentissage sont ouverts :

- **Intermédiaire (A2 vers B1)**
- **Avancé (B1 vers B2)**

Spécificités

Durée de la formation

- 1 an

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Campus de la Manufacture des Tabacs

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac

Public ciblé

Etudiants en Exil

Contacts

Responsables pédagogiques

- MERCIER-SUISSA Catherine (Responsable)

Responsables administratifs

- Fabienne FERRERONS etudiants-exil@univ-lyon3.fr

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Les candidats doivent justifier d'un **titre étranger admis en équivalence du baccalauréat.**

Candidature

Modalités de candidature

Pour candidater :

- Se connecter sur ecandidat.univ-lyon3.fr du **1er mars au 31 mars.**
- Créer un compte, remplir les "Informations personnelles", cliquer sur **"Candidature" > "Relations Internationales" > "Diplôme d'université"**
- Le niveau sera défini en fonction des résultats aux tests et entretiens.

Documents à joindre :

- **Justificatif du statut** de réfugié, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou temporaire, demandeur d'asile.
- **Certificat de fin d'études secondaires.**
- **Formulaire à télécharger, compléter puis téléverser** pour décrire la situation, le parcours, le projet de reprise d'étude.

Calendrier de candidature :

- **1er mars / 31 mars :** dossier à compléter sur ecandidat.univ-lyon3.fr.
- **1er juin :** test de positionnement en français.
- **15, 16 17 juin :** entretiens de sélection.
- **15 juillet :** résultats listes principales et secondaires.
- **Début septembre :** début des cours.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Le candidat doit justifier :

- Du **statut de réfugié**, de **bénéficiaire de la protection subsidiaire, protection temporaire** ou **de demandeur d'asile**
- De **l'obtention d'un baccalauréat** ou d'un certificat de fin d'études secondaires dans son pays

Cette formation est accessible **sans condition d'âge**.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Les DU Passerelle doivent permettre aux étudiants en exil **d'acquérir :**

- **Un niveau autonome en langue française**
- Une **compétence interculturelle**
- **La maîtrise des codes du système universitaire français**

Le tout, afin de pouvoir intégrer une formation et faciliter leur insertion professionnelle future.

Ces formations délivrent un **Diplôme Universitaire** qui permet aux étudiants bénéficiaires de la protection internationale l'accès aux bourses et logements sur critères sociaux.

Poursuites d'études

Ces formations sont un tremplin vers l'université française. À l'issue de ces programmes, les étudiants ayant atteint le niveau de français requis sont en mesure de **poursuivre leur projet d'études en intégrant la Licence de leur choix**.

Programme

DU PASSERELLE – Étudiants en Exil niveau intermédiaire (A2 vers B1)

- Français Langue Étrangère (FLE) – 400h
- Cours d'informatique – 20h
- Un module de 3h par semestre parmi ceux proposés par le Pôle réussite (« Communiquer à l'oral », « Gagner en confiance en soi », ...) – 6h minimum
- Des activités d'échange (photo langage, musique, écriture ...) – 40h
- Des entretiens d'orientation et d'insertion professionnelle – 2h minimum
- Des ateliers d'insertion professionnelle – 32h

DU PASSERELLE – Étudiants en Exil niveau avancé (B1 vers B2)

- Français Langue Étrangère (FLE) – 200h
- Méthodologie de l'écrit – 40h
- Français sur Objectifs Universitaires – 40h
- Initiation à la culture française – 20h
- Cours d'informatique – 20h
- Option (Droit, anglais, gestion, ...) – 30h
- 3 modules de 3h par semestre parmi ceux proposés par le Pôle réussite (« Communiquer à l'oral », « Gagner en confiance en soi », ...) – 18h minimum
- Des entretiens d'orientation et d'insertion professionnelle – 2h minimum
- Des ateliers d'insertion professionnelle – 32h
- Des activités d'échange (photo langage, musique, écriture ...) – 40h
- Une mission de bénévolat en association dans le cadre du module « Bénévolat et management en association » - 20h minimum

Accueil et accompagnement

Accompagnement administratif et pédagogique

Les candidats sont accueillis au sein de la Direction des Relations Internationales par la responsable administrative qui les **accompagne dans leurs démarches de candidature et d'inscription.**

Tout au long de sa scolarité, les étudiants sont accompagnés par la responsable administrative et la responsable pédagogique de leur formation. Des **rencontres individuelles régulières** sont prévues pour faire le point sur leur scolarité et son projet d'étude ou projet professionnel.

Des pairs étudiants et membres du personnel volontaires de l'Université pourront se proposer pour **tutorer et mentorer** les étudiants.

Accompagnement et écoute

Des **ateliers d'écoute et échange en groupe** animés par des psychologues cliniciennes expérimentées et sensibilisées à la question de l'interculturalité sont proposés à tous les étudiants en exil. Différentes techniques de groupe connues seront utilisées pour faciliter l'expression des étudiants (ex : photolangage).

Un **accompagnement individuel** sera également proposé à chaque étudiant.

Réussite universitaire

Le Pôle Réussite de l'Université propose tout au long de l'année de nombreux **modules de formation** aux étudiants pour les accompagner dans leur réussite universitaire : renforcer l'estime de soi, communiquer à l'oral, rebondir après l'échec, gérer son stress : comprendre les causes et les effets du stress, découvrir et maitriser les outils pour gérer son stress, travailler sa mémoire, optimiser sa concentration…

Pour en savoir plus

Information, insertion et orientation professionnelle

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université pourra proposer aux étudiants des rendez-vous avec des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle afin d' **élaborer un projet personnel de formation ainsi qu'un projet professionnel.**

Le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) accompagnera les étudiants pour les **préparer au mieux à leur entrée dans la vie professionnelle**, à travers différents dispositifs d'accompagnement (ateliers, évènement, entretiens…).

Aide sociale

Les assistantes sociales de l'Université pourront **accompagner et faciliter l'intégration des étudiants** dans la vie universitaire lyonnaise, en lien avec la Direction des études et de la vie universitaire (DEVU).

Prise de rendez-vous uniquement en ligne via ce formulaire : https://www.crous-lyon.fr/contacts/social-et-accompagnement/